



CHARTRE  
DES ÉCOLES  
DE L'ASTHME

## ✓ Mission des Écoles de l'asthme

Les missions essentielles comportent :

### 1) Le soutien et l'éducation des patients :

L'École de l'asthme est un lieu dans lequel doit se développer un partenariat entre patients et professionnels de santé autour d'objectifs communs en rapport avec une meilleure maîtrise de l'asthme notamment grâce à la mise en œuvre de programmes d'éducation thérapeutique.

2) **La communication** vers les media, les patients, les professionnels de santé et diverses institutions médico-sociales : l'École de l'asthme est un lieu ressource en communication mettant à disposition de tous un fonds documentaire actualisé.

3) **Le développement de relations**, voire **la mise en place d'actions communes** avec la communauté médicale, les organismes de protection sociale, les collectivités locales en vue d'une meilleure intégration de l'éducation des asthmatiques dans le réseau de soins.

## ✓ Ressources humaines

Le fonctionnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire dont une personne au moins est formée à l'éducation thérapeutique.

Un médecin référent doit être identifié. Sa mission comporte un suivi régulier des activités de l'École de l'asthme.

## ✓ Ressources matérielles

L'École de l'asthme doit disposer d'un lieu clairement identifié en ville ou à l'hôpital, disposant d'un certain nombre d'outils :

- documentation
- outils pédagogiques, peak flow, placebos des dispositifs d'inhalation...
- dossiers éducatifs
- documents liaisons avec les médecins traitants
- outils d'évaluation

## ✓ Fonctionnement

L'École de l'asthme dispose d'un numéro de téléphone pour recevoir les appels et prendre les rendez vous.

Les séances éducatives doivent être régulières et au minimum hebdomadaires sur une base de 9 mois par an (8 mois chez l'enfant) (en groupe ou en individuel).

## ✓ Organisation du contenu éducatif

Le contenu éducatif doit s'inspirer des recommandations de l'ANAES et des références citées ci-dessous <sup>(1)</sup> et <sup>(2)</sup>.

## ✓ Recrutement des patients

Le recrutement sera optimisé en faisant connaître les activités de l'École de l'asthme à tous les professionnels susceptibles d'orienter des patients :

- les médecins (généralistes, spécialistes, scolaires...)
- les paramédicaux (infirmiers, kinésithérapeutes, psychologues)
- les pharmaciens

Différents types d'actions peuvent être mis en place pour optimiser ce recrutement :

- outils de communication : affichettes et dépliants déposés dans les cabinets, dispensaires, hôpitaux, pharmacies, centres de sécurité sociale...
- information dans la presse
- contacts téléphoniques
- réunions de proximité
- journées portes ouvertes (notamment à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Asthme)
- communication avec les associations de patients
- communication avec les associations de professionnels de santé

## ✓ Modalités d'évaluation

Plusieurs niveaux d'évaluation sont envisagés :

- évaluation du fonctionnement global de l'École de l'asthme
- évaluation des apprentissages des patients ayant suivi le programme de l'École de l'asthme.



3, rue de l'Amiral Hamelin 75116 Paris  
Tél. : 01 47 55 03 56 - Fax : 01 44 05 91 06